

# Infos Municipales

## Compte-rendu du Conseil Municipal

Voici un extrait du compte-rendu du Conseil Municipal de Chabons qui s'est tenu le 4 octobre dernier.

### I - INTERCOMMUNALITE

#### 1.1 Rapport d'activité de la C.C.B.E. 2012

Présentation par le Maire :

Territoire péri-urbain multipolarisé, comme près du 1/4 des territoires français, Bièvre Est a connu une mutation sans précédent, depuis une décennie avec l'arrivée importante de nouvelles populations issues des agglomérations voisines à laquelle s'ajoutent les besoins liés à l'évolution des modes de vie des habitants du territoire.

Pour répondre à ces bouleversements, les élus de la communauté de communes ont élaboré dès 2008 un projet de territoire.

Le projet de territoire est composé de 7 axes. Il est essentiel pour :

- maintenir durablement la qualité de vie sur le territoire et conserver son identité rurale en maîtrisant l'étalement urbain,
- conforter les fonctions économiques et commerciales du parc d'activités Bièvre Dauphine, en équilibre avec les centres bourgs, et les compléter par des fonctions de services et de loisirs,
- développer de nouveaux services.

#### **Aménager l'espace et développer les atouts économiques**

- Adhésion au contrat de développement durable Rhône-Alpes de Bièvre-Valloire
- Aménagement et commercialisation des zones d'activités et du parc d'activités Bièvre Dauphine
- Communications électroniques, développement du haut et très haut débit
- Participation à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la région grenobloise
- Soutien aux commerces et à l'artisanat de proximité

#### **Améliorer la vie quotidienne**

- Aide à l'installation des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication dans les communes
- Aménagement et entretien des parkings des gares
- Construction et gestion de la Médiathèque Tête de Réseau (M.T.R.) intercommunale
- Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion des structures petite enfance
- Gestion des équipements et animations enfance jeunesse
- Lien social et famille
- Mise en oeuvre du Programme Local de l'Habitat (P.L.H.)
- Mise en réseau et informatisation des bibliothèques, médiathèques et points lecture
- Réalisation des sites internet et intranet des communes
- Soutien aux manifestations culturelles

#### **Préserver l'environnement**

- Collecte et gestion des déchets ménagers
- Contrôle des assainissements non collectifs

#### **La C.C.B.E. : les moyens**

La C.C.B.E. compte actuellement 80 agents avec :

- 55 Titulaires
- 23 Non Titulaires
- 2 Non Titulaires de droit privé

Les moyens financiers sont mis en exergue avec un encours de dette par habitant en baisse 100 € pour 2012, et en deçà des moyennes (136 €) et un niveau de l'effort d'équipement par habitant de 130 € contre 80 € de moyenne.

Ces items budgétaires et la bonne maîtrise du budget de fonctionnement montrent une stabilité pour 2012 et la réalisation de projets sans recours à la dette et à l'effort fiscal des administrés.

---

---

# Infos Municipales

Rappel sur les réalisations des différentes compétences de la CCBE tant sur le développement économique que les transports, la petite enfance et l'enfance, la lecture publique (médiathèque), l'habitat, la gestion environnementale.

Point plus particulier sur la gestion des déchets et la hausse de la contribution 2013.

La C.C.B.E. est liée à l'évolution des coûts de son prestataire, ce qui explique cette augmentation.

La C.C.B.E. a reçu des courriers sur ce point et tient à réaffirmer l'importance du tri sélectif et qu'au delà de l'aspect économique, il faut avoir conscience de l'impact écologique.

Le Maire rappelle que le rapport d'activité est consultable sur le site de la C.C.B.E. et disponible à l'accueil de la mairie.

## II - AFFAIRES GENERALES

### 2.1 Ouverture du marché public assurance

La Directrice Générale des Services fait part de la décision de notre assureur actuel de ne pas prendre en charge le sinistre sur le vol de la salle des fêtes.

Après étude il apparaît que le contrat semble trop contraignant et n'est plus adapté à nos besoins.

Le montant de la cotisation dépassant le seuil de 15 000 €, il convient de lancer un nouveau marché afin de remettre à jour l'ensemble de nos contrats.

**Adopté à l'unanimité**

### 2.2 Etude téléphone

Le 4e adjoint fait part de la finalisation de son étude sur l'ensemble de la téléphonie souscrite par la commune.

Cette étude tant technique que financière fait apparaître que la société Orange par sa nouvelle offre s'adapterait au mieux à nos demandes actuelles.

L'économie négociée serait approximativement de 900 € pour des services plus performants.

Il propose au conseil de mettre en œuvre ce

nouveau contrat avec Orange afin de réactualiser nos lignes.

Adopté à l'unanimité.

### 2.3 Etude pourtour mairie

Le 3e adjoint fait part de l'avancée suite au rendez-vous avec Alp'études.

L'entreprise Sintégra a déjà effectué le levé topographique afin de permettre au bureau d'études d'avancer.

Un nouveau-rendez vous est fixé le 10 octobre afin d'avoir les premières ébauches.

Compte tenu du projet il est proposé la mise en place d'un groupe de travail formé de volontaires afin de travailler avec le bureau d'études et ainsi gagner du temps pour le démarrage des travaux.

Le Maire propose une réunion de la commission affaires générales le 17 octobre, où seront présentées les esquisses proposées par le bureau d'études.

### 2.4 Rythmes scolaires

Le 1er adjoint informe que nous devons prendre position sur les horaires pour la rentrée 2014. Suite au courrier de l'inspectrice d'académie chaque commune doit faire part de sa répartition horaire.

La date limite est fixée au 30 novembre pour un retour au rectorat et au conseil général pour l'organisation des transports.

Une réunion avec le corps enseignant est prévue le 15 octobre afin d'étudier les horaires les plus adaptés.

L'actualité très intense sur le sujet, doit être prise avec recul, le dossier doit continuer d'avancer.

Il fait part de l'importance du prochain Congrès des Maires (19 au 21 novembre) qui donnera l'écho des pratiques actuelles et le retour des communes qui ont instauré la réforme à la rentrée 2013.

Il souligne que le courrier ne mentionne pas une délibération de la part du conseil. Il propose de réunir le maximum d'éléments afin de prendre la décision la plus adaptée.

---

---

# Infos Municipales

## III - FINANCES

### Décision modificative

La Directrice Générale des Services explique que l'étude du pourtour de la mairie nécessite de basculer des fonds en faveur de l'article 2031. Compte tenu de la latence d'une adjudication il est proposé de diminuer l'enveloppe inscrite au 2115 au bénéfice de l'article 2031.

**Adopté à l'unanimité**

## IV - QUESTIONS DIVERSES

### Le 1er adjoint

- C.L.I.S. : il s'agit d'une demande du Maire du Grand-Lemps sur le financement d'un personnel lié à la cantine pour deux élèves d'une classe d'insertion Scolaire (C.L.I.S.) dont une enfant de Chabons.

Ces enfants ont besoin d'une aide plus importante. Un agent est dédié à cette tâche. Le coût est estimé à 3 000 €. Plusieurs pistes sont étudiées pour trouver ce financement.

- Quelques problèmes de voisinage avec les élèves du L.E.A.P. apparaissent. Le 1er adjoint a vu le C.P.E. qui doit intervenir pour faire des rappels disciplinaires. Il fait part aussi du nettoyage très fréquent par nos services techniques des alentours du L.E.A.P.

### Le 2è adjoint

- La commission urbanisme s'est réunie et a pu se rendre sur place pour statuer sur la demande d'un administré de racheter une partie de la voirie communale attenante à sa propriété. Il a été décidé collégialement de ne pas donner suite à sa demande compte tenu de l'enjeu et de la situation attenante au parc public. Il a été rappelé que nous ne pouvons pas bloquer cette voie, et il a été proposé un espace restreint en échange.

- Les réunions avec la C.C.B.E. sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) continuent. La prochaine aura lieu le 07 octobre avec un retour d'expérience de la commune d'Eydoche.

- La C.C.B.E. nous demande notre plan d'action en faveur de la création de logements sociaux.

Il rappelle que la commune s'est engagée pour 12 logements d'ici 2016 dans le cadre du P.L.H. Plusieurs conseillers font part de l'avance prise par Chabons sur ce domaine ces dernières années.

- La Taxe Foncière Non Bâti : nous avons reçu beaucoup de réclamations suite à la réception de l'avis de paiement de la taxe foncière non bâti. En effet, pour les terrains constructibles non bâtis (zone UA et UB au POS), le calcul de l'assiette d'imposition, basée sur la valeur locative des terrains, a changé suite à la loi de mars 2012. La surface exonérée est passée de 1000 à 200 m<sup>2</sup> par parcelle ou tènement (parcelles accolées), ce qui fait augmenter la base fiscale. Les taux votés par la commune sont restés au même niveau qu'en 2012.

### Le 3e adjoint

- un réseau d'eaux pluviales est saturé vers le chemin des 4 routes. Il est proposé dans un premier temps un curage du puits perdu. Des travaux de renouvellement de la canalisation sont prévus mais la date n'est pas fixée.

- Le balayage et l'élagage sont en cours de finalisation

### Le 4è adjoint

- Le panneau d'affichage a subi d'importantes réparations avec un changement des LEDS. Ce panneau ayant 10 ans, il devrait subir de plus en plus de dommages. Il est proposé une étude par la commission bâtiments sur l'opportunité d'un remplacement ou d'un contrat de location.

- Les temporisations des feux tricolores sont effectives. Elles sont désormais de 8 secondes, et les panneaux de signalisation piétons fonctionnent.

## Prochain Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal de CHABONS aura lieu

**Vendredi 8 Novembre 2013  
à 20 H 30**

En Mairie Salle du  
Conseil Municipal

